

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 6 juillet 2012

**Service instructeur**  
Service Habitat et Solidarités Territoriales

N° CP-2012-7-10-3

**Service consulté**

**PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE A COLMAR**

Résumé : Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Rénovation Urbaine du quartier Europe de Colmar, est éligible à une subvention départementale la réhabilitation thermique de 492 logements pour un montant de 1 021 200 € en faveur de la Colmarienne du Logement.

La loi du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine a créé l'Agence Urbaine (ANRU) pour être l'instrument financier de la rénovation urbaine et concerne notamment le quartier Europe à Colmar.

Dans le cadre de l'avenant appelé n°5 de la convention ANRU de Colmar, approuvé par la Commission permanente le 2 juillet 2010, le Département du Haut-Rhin s'est engagé à soutenir la réhabilitation thermique de 492 logements sis 4-10 rue de Madrid, 3-7, 6-8, 11 rue d'Amsterdam, 3-15 rue de Prague, 1-7 avenue de Rome et 8 rue des Trois-Châteaux pour un montant total de 1 021 200 €.

La réhabilitation thermique du parc public est une des actions phare de la nouvelle politique départementale de l'habitat et vise à soutenir la baisse des charges des ménages logés dans le parc locatif social.

Les décisions de financement de l'ANRU au titre de la réhabilitation ont été attribuées au bénéfice de la Colmarienne du Logement en date du 21 décembre 2010 pour une tranche de 312 logements et en date du 14 décembre 2011 pour 180 logements.

Les versements seront réalisés à l'issue des travaux de chaque tranche sur justification de l'atteinte des objectifs.

Je vous prie de bien vouloir délibérer :

- ✓ sur la subvention d'aide à la Rénovation Urbaine de Colmar qui sera prélevée sur le programme H223, chapitre 204, fonction 72, nature 204162 pour un montant de 1 021 200 € en faveur de la Colmarienne du Logement.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 06 JUILLET 2012

ANRU  
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PRU04536	<b>COLMARIENNE DU LOGEMENT</b> Réhabilitation thermique de 412 logements-Quartier Europe- Colmar	1 021 200,00	Forfait	1 021 200,00
			Total	1 021 200,00